

Conseil communal

Décisions du conseil du 2 octobre 2014

- > Le conseil délivre une autorisation de construire aux requérants suivants
 - o Mme Sylviane Fournier pour l'agrandissement d'une grange-écurie à Goza
 - M. Georges Dayer pour la fermeture du soubassement d'un grenier à La Crêta
- Le conseil décide d'adjuger les travaux suivants relatifs à l'amélioration du CMS du Val d'Hérens à Euseigne :
 - o Electricité à l'entreprise Dayer & fils électricité Sàrl
 - o Sanitaires à l'entreprise Bruno Genolet & fils Sàrl
 - o Peinture à l'entreprise Stany Levrand Sàrl
 - o Carrelage à l'entreprise Sé Gé Lathion Sàrl
 - Menuiserie à l'entreprise Gauye & Dayer SA
 - Maçonnerie à l'entreprise André Sierro SA

Les travaux seront réalisés par étapes sur trois ans aux conditions de l'offre.

- Le conseil décide d'adjuger les travaux suivants relatifs au parking des Masses :
 - la signalétique à l'entreprise Bourdin & Cie Publicité

la signalisation et le marquage à l'entreprise Signal SA

ADMINISTRATION COMMUNALE D'HEREMENCE